

Conférence Régionale des Ambassadeurs
(Mexico, 6 au 9 octobre 1989)

1. Protection de l'environnement

(Meneur de discussion : M. l'ambassadeur Rüegg)

L'ambassadeur Rüegg rappelle l'importance de ce dossier et exprime le souhait qu'un dialogue accru ait lieu avec la centrale.

A propos du souci de la Suisse au sujet de la destruction des forêts tropicales, ainsi que la question du lien entre développement et protection de l'environnement, l'ambassadeur Bruggmann explique, une fois encore, qu'au Brésil il y a une différence entre le "pays de droit" (où la situation est parfaite) et le "pays de facto" (où rien ne se fait)! Les Brésiliens sont eux-mêmes les responsables du pillage de leurs propres forêts. Il est difficile de savoir comment faire pour convaincre les autorités brésiliennes à agir, dans leurs projets de développement, d'une manière qui serait conforme à la conservation de l'environnement. Elles rejettent absolument tout lien environnement-développement !

L'ambassadeur Rüegg souligne que nous devons éviter tant le "romantisme" que la confrontation; la question de l'environnement ne doit pas se transformer en un conflit Nord-Sud selon la revendication : "la protection de l'environnement est un luxe, c'est à vous de payer". Nous devons entamer un dialogue sur des bases réalistes. Selon l'ambassadeur Bucher (Costa Rica), il faut agir de manière pragmatique et éviter le mot environnement. L'ambassadeur Meili (Chili) remarque qu'en fait, nous avons les mêmes divergences chez nous entre les cantons de montagne et les autres cantons.

L'ambassadeur Rial (Uruguay) apporte une note optimiste : depuis le sommet de Punta del Este, le Groupe des 8 a mis l'environnement à l'ordre du jour. En Uruguay même, il y a une prise de conscience, un parti vert s'est créé. En même temps, la protection de l'environnement est un argument utilisé dans la campagne électorale.

Du point de vue de la DDA (M. Pallmann, coordinateur en Honduras), il existe un lien naturel entre développement et écologie, toutefois, il ne s'agit pas d'imposer une conditionnalité, mais plutôt d'accorder un soutien à des activités conformes à l'environnement. Le problème dans cette région résulte de l'accroissement de la population accompagné d'une augmentation des besoins de nourriture et d'énergie (bois) et d'une utilisation trop intensive des sols et donc d'un appauvrissement de ceux-ci. Il est cependant impensable d'utiliser des mesures répressives afin d'éviter des pratiques telles que les feux de forêts, etc., il y a lieu plutôt de prévoir des systèmes de production qui tiennent compte des nécessités immédiates de survie de la population et qui tiennent compte dans la mesure du possible de la préservation de l'environnement. Ce processus est très lent, mais il ne faut surtout pas juger irréversible la détérioration de l'environnement.

Au Mexique (ambassadeur Ramseyer), il y a une prise de conscience de la population, le maire de Mexico, ancien ministre de l'environnement, est un écologiste. Toutefois, entre les souhaits et la réalisation de ces derniers, il existe un fossé. Le stagiaire de cette ambassade, M. Fotsch, a fait une étude, dont les résultats sont accablants, à propos des questions de l'environnement à Mexico. Mais il ne faut pas négliger cependant un autre problème : celui de l'épuisement des sources d'eau dans l'ensemble du pays. Déjà aujourd'hui le lac de Chapala - Etat de Jalisco -, dont la superficie équivaut à environ la moitié de celle du lac Léman, est en train littéralement de se vider. Ciba-Geigy vient d'inaugurer le premier incinérateur de déchets dangereux en Amérique latine. Dans ce domaine, l'industrie suisse pourrait peut-être faire quelque chose pour tous les pays de la région. Mais on est confronté, là également, à des nouveaux "mafiosi", car le commerce des déchets est très lucratif et vient en deuxième place après celui de la drogue. Enfin, lors de l'inauguration de la centrale nucléaire "Laguna Verde," dont la technologie est dépassée, une prise de conscience s'est créée à propos du danger incroyable que cette centrale représente.

Au Guatemala (ambassadeur Hold) les autorités ne sont actuellement pas en mesure de faire respecter les lois sur l'environnement ou d'offrir des solutions alternatives pour la population. La priorité dans ce pays est d'assurer, avant tout, la survie immédiate de la population. Une ré-éducation radicale de cette dernière semble, à l'heure actuelle, assez problématique; il faudrait plutôt limiter les dégâts et essayer d'améliorer la situation avec des programmes d'aide "soft" (par ex. limiter les pertes de la production). Si on pense à la question de l'utilisation du bois comme combustible, on constate que même les organisations suisses d'aide conseillent à la population de cuire l'eau : il serait peut-être mieux de l'approvisionner directement en eau potable ! On note au Guatemala une nouvelle prise de conscience (et une nouvelle loi) au sujet des déchets dangereux. A ce propos, l'interdiction d'importation serait plus importante que celle de l'exportation.

Commentant ces interventions, l'ambassadeur Rüegg convient que, dans le domaine de l'écologie, il n'y a pas de "ready made solutions" et qu'il faut discuter ensemble, afin de chercher des voies au moyen du dialogue et de l'échange d'idées.

Se référant à l'expression "l'environnement est le privilège des riches", l'ambassadeur Niederberger (Colombie) suggère que l'OFAEE pourrait accorder des "soft loans" en faveur de l'exportation d'installations produites par nos industries (incinérateurs, etc.) vers les pays d'Amérique latine.

Selon M. Sutter (chargé d'affaires) au Paraguay on note également un début de prise de conscience; le nouveau président vient en effet de déclarer à l'ONU que des nouveaux investissements sont essentiels, mais que ceux-ci doivent se faire en tenant compte de la protection de l'environnement. Etant donné que certains problèmes de détérioration de l'environnement sont créés par des pays voisins (le mercure du Brésil, par ex.), le Paraguay recherche, dès lors, une collaboration tous azimuts.

Répondant à M. Niederberger, M. Maeder (chef de la Section Amérique latine, OFAEE) relève que les banques régionales de développement dirigent leurs activités plutôt vers des projets d'industrialisation et d'infrastructure et non pas vers des projets d'environnement. En ce qui concerne l'OFAEE, l'écologie est un critère dont on tient compte dans l'évaluation des projets. Jusqu'ici l'OFAEE n'a pas été confrontée à des demandes de projets visant à la protection de l'environnement, mais il ne serait probablement pas opposé à un tel projet dans le cadre d'un crédit mixte.

L'ambassadeur Rüegg mentionne enfin la convention de Bâle, pour laquelle nous devons faire de la promotion auprès des gouvernements en vue de sa signature et de sa ratification, ainsi que la conférence de l'ONU sur le développement en 1992 et la question de Genève en tant que siège du secrétariat, de la conférence ou du siège permanent d'une organisation qui viendrait à se créer. A ce propos, la Suisse ne peut et ne veut pas s'imposer, mais elle doit souligner sa disponibilité.

2. CULTURE

L'ambassadeur Rüegg relève que la culture est parfois laissée de côté : la Confédération a peu de compétences dans ce domaine, nous n'avons pas de véritable politique culturelle, mais plutôt un certain nombre de projets ad hoc financés par Pro Helvetia dont les fonds sont assez réduits. En ce qui concerne la célébration, à l'étranger, du 700e anniversaire de la Confédération, on a beaucoup d'idées qui n'ont pas encore pris une forme concrète.

A ce propos, l'ambassadeur Niederberger (Venezuela) aimerait pouvoir organiser une tournée d'un groupe d'artistes suisses dans sa région (Venezuela et Amérique centrale). Il s'enquiert quant à la possibilité d'un crédit de représentation spécial permettant de financer un tel événement. En se référant au volumineux questionnaire sur la promotion culturelle envoyé aux ambassades l'année passée, il aimerait connaître le résultat de cette enquête. Tout comme les chefs de mission au Guatemala, Costa Rica, Equateur, etc. il est assez sceptique au sujet de l'utilité d'un tel questionnaire, lorsque, dans la pratique, on n'a pas les moyens financiers pour donner forme à une vraie politique culturelle. Dans cette partie du monde, les organisateurs locaux ne sont pas en mesure de payer des cachets: nous devons tout financer. Ceci amène l'ambassadeur Niederberger à suggérer la création d'un fond pour des petites actions de promotion de la culture.

La direction des organisations internationales a été chargée de l'évaluation du fameux questionnaire (Mme Krieg, directrice suppléante, DASE et chef de la division du personnel). Il y a une ligne de réflexion entre la DASE, la DIO et Pro Helvetia. Cette dernière a reçu des fonds pour le financement d'attachés culturels spécialisés. Cette mesure, qui ne bénéficie pas de l'appui inconditionnel de la DASE, est vivement critiquée par les différents chefs de mission qui ont pris la parole.

Dans ce contexte, sont évoqués les mauvaises expériences faites lorsqu'on a créé les postes de conseillers économiques, ainsi que l'inutilité de dépenser de l'argent pour des attachés culturels sous employés et qui ne disposeraient pas des moyens financiers nécessaires à la promotion de la culture, plutôt que d'affecter cet argent à des projets concrets. La question des frais de représentation et de l'accord de crédit pour la réalisation de projets culturels pour 1991 sont l'objet d'une réflexion sérieuse à Berne (Mme Krieg). Tout est à l'étude et on recherche des solutions souples. Tout projet solide sera honoré; mais il faudrait signaler les désirs de grande envergure dès maintenant déjà.

M. Cart (chef de la Division des opérations de la coopération au développement I) explique que la DDA respecte les cultures locales, car un peuple ne se développe que s'il se sent à l'aise dans sa propre culture. Dans certains cas, la DDA participe à des petits projets des ambassades dans le domaine de la culture (par ex. en Ethiopie, elle a financé une mission de la fondation Abegg en vue de la conservation de certains tissus). En même temps, elle conclut des "contrats remorques" avec des conjoints de coopérants sur place, comme par exemple en Honduras où l'épouse d'un coopérant a aidé une communauté à refaire de la poterie. Enfin, le service d'information de la DDA soutient la pénétration dans le réseau commercial de films du tiers monde.

Par sa "voix discordante" l'ambassadeur Andres (Canada) fait état d'un certain malaise, au sujet des manifestations pour 1991. Nous devons éviter d'exporter nos "incertitudes", et n'avons pas le droit de brader une image de la Suisse en voulant faire plaisir à des groupes artistiques qui n'ont pas de valeur. Il serait, par contre, mieux indiqué d'organiser des conférences à propos du droit constitutionnel tendant à expliquer comment jouent nos constitutions. Oui, il faut faire quelque chose, mais pas à tout prix, dans tout le monde, où n'importe qui fait n'importe quoi. Où va-t-on ? Y a-t-il une idée de base digne de l'événement que nous célébrons ?

L'ambassadeur Niederberger (Colombie) spécifie qu'il n'est pas favorable non plus à l'idée de faire quelque chose à tout prix. En répondant à Mme Krieg qui invitait les participants à soumettre des projets, il demande qu'on accorde un peu plus de confiance et de liberté de jugement aux missions à l'étranger. Cette idée est reprise également par les ambassadeurs Bucher (Costa Rica) et Hold (Guatemala). A ces critiques et suggestions l'ambassadeur Bucher ajoute que, d'un côté on parle trop et on ne fait pas assez et que, d'un autre côté, les moyens ne sont souvent pas utilisés de manière optimale. Nous sommes également trop perfectionnistes, comme par exemple dans le cas des semaines du film suisse pour lesquelles on a édité un catalogue bien trop luxueux. Selon l'ambassadeur Fritschi (Argentine), qui se souvient du 650e anniversaire de la naissance de la Suisse, il nous manque, aujourd'hui, une idée commune et unificatrice. Par conséquent, nous (les ambassadeurs) devons voir nous mêmes ce que nous pouvons faire, selon les pays où nous nous trouvons et avec l'assistance de la colonie et des autres centres suisses.

Fort de son expérience en tant qu'attaché culturel dans deux pays européens, M. Pedotti (chargé d'affaires en Equateur) aimerait rompre une lance en faveur du pragmatisme, la confiance, la coordination dans le

cadre régional. Il se déclare opposé aux grandes discussions sur l'identité culturelle. De son côté M. Sutter (qui a quitté la Centrale il y a peu de temps) ajoute qu'à sa connaissance, il existe un concept pour les festivités de 1991 et que les ambassades recevront bientôt un programme avec différentes possibilités d'action.

Pour conclure, Mme Krieg rappelle que la DASE est en train d'étudier une révision des instructions concernant les frais de représentation selon laquelle la confiance primerait sur le système (actuel), trop inquisitoire.

3. DROGUE

L'ambassadeur Rüegg mentionne l'importance de ce dossier, les efforts entrepris dans le domaine international - la lettre personnelle du Président Bush au Président de la Confédération demandant la solidarité de la Suisse dans la lutte contre la drogue - ainsi que la nouvelle législation suisse en matière de blanchissage d'argent sale.

De son côté l'ambassadeur Niederberger (Colombie) se plaint du manque d'information de la part de la Centrale et ne voit pas comment on peut établir un concept de lutte contre la drogue, si on ne tient pas compte de l'avis exprimé depuis la Colombie et la Bolivie. Se référant à l'excellente idée d'un séminaire d'experts en criminologie en Colombie, il fait part des difficultés qu'il a eues avec Berne avant de pouvoir obtenir la participation d'un expert suisse (peur d'attentats).

M. Gerosa (chargé d'affaires en Bolivie) rappelle que son pays de résidence est le deuxième ou troisième producteur mondial de coca. Sans les revenus du coca, la Bolivie ne peut pas survivre. Si la Suisse veut aider, elle doit offrir aux paysans des projets alternatifs valables. Il nous faut donc des idées nouvelles. L'Argentine (ambassadeur Fritschi) qui était jusqu'ici producteur de drogue est en train de se transformer en pays de consommation.

L'ambassadeur Ramseyer rappelle que, en ce qui concerne 4 des pays de sa compétence (Mexique, Jamaïque, République Dominicaine, Belize), le problème n'est pas la production mais le passage de la drogue vers les Etats-Unis. En Jamaïque et au Belize, le trafic de la drogue est imbriqué dans l'économie et développe en même temps une énorme corruption. Au Mexique, on ne produit que de la marijuana, mais tous les aéroports du nord sont des relais pour le transport des drogues dures de Colombie vers les Etats-Unis. Toutefois, ces derniers temps, le gouvernement a arrêté des chefs de la drogue importants.

L'ambassadeur Rüegg rappelle que, à Belgrade (sommet des non-alignés), la question de la drogue en Amérique latine a été un argument de priorité absolue et a relégué la question du Nicaragua à la deuxième place. Par conséquent, il est indispensable que la centrale informe de manière suivie les postes à l'étranger.

L'ambassadeur Kaiser (Cuba) est déçu de la manière d'agir des Etats-Unis qui ont fait la sourde oreille à l'offre de collaboration de Castro. Cette attitude n'est pas la bonne : dans la guerre contre la drogue, il faut savoir accepter tous les alliés qui se présentent.

Enfin l'ambassadeur Niederberger (Colombie) propose qu'à l'avenir, l'administration poursuive une discussion ouverte et complète qui tienne compte de toutes les possibilités et alternatives, tant dans le domaine de la production que dans celui de la consommation de la drogue.

4. RESTRUCTURATION DU RESEAU DANS LES CARAIRES

(Meneur de discussion : Mme C. Krieg, directrice suppléante de la DASE et chef de la Division du personnel)

Mme Krieg explique que depuis une année la DASE étudie le problème de la restructuration du réseau dans les Caraïbes et l'éventualité, à moyen terme, d'envoyer un ambassadeur résident en République Dominicaine. Elle rappelle qu'actuellement l'ambassadeur Dietschi (Venezuela) est accrédité dans 7 pays, l'ambassadeur Ramseyer (Mexique) dans 5, l'ambassadeur Hold (Guatemala) dans 3, l'ambassadeur Bucher (Costa Rica) dans 3 et l'ambassadeur Kaiser seulement à Cuba.

Pour l'ambassadeur Ramseyer (Mexique), le fait d'être accrédité dans 5 pays crée deux problèmes majeurs : a) les difficultés pour atteindre ces pays éloignés (chacun distant d'une journée au moins de voyage), ainsi que la précarité des communications téléphoniques; b) le manque de temps qui reste à disposition pour couvrir à fond le Mexique, cet énorme pays avec des régions politiquement et économiquement importantes très éloignées de la capitale. Il n'est pas toujours aisé de suivre, depuis Mexico, les événements qui se passent sur les îles de sa compétence (par ex. lors du coup d'Etat en Haïti les téléphones ne fonctionnaient pas). Par contre, une fois sur place il n'est pas difficile de se faire une idée de la situation. Il serait dès lors souhaitable de pouvoir se rendre deux fois par année en Haïti, République Dominicaine, Jamaïque et au Belize, mais vu le travail à Mexico, cette solution, qui équivaldrait à 8 semaines d'absences, est pratiquement impossible. En se référant à l'établissement d'une ambassade à Santo Domingo, l'ambassadeur Ramseyer rappelle les rivalités politiques et l'absence de contacts entre la République Dominicaine et Haïti. Maintenant que Manley va reprendre les relations diplomatiques avec Cuba, on pourrait envisager que l'ambassadeur suisse à la Havane soit également accrédité en Jamaïque. L'ambassadeur Ramseyer estime enfin que, pour des questions d'efficacité et afin qu'il puisse se concentrer plus à fond sur le Mexique, il serait souhaitable de décharger Mexico.

Pour couvrir ses 7 pays, l'ambassadeur Dietschi (Venezuela) connaît lui aussi des problèmes de temps et de communication. Par exemple, à l'occasion de l'ouragan Hugo, toutes les communications étaient interrompues avec Les Barbades et les Antilles, ce qui a créé de sérieux problèmes consulaires (touristes suisses). Il suggère de trouver des personnes de

contact sur place, par exemple des hôteliers suisses. Il propose également que la Guyane et le Surinam soient attribués à notre ambassade au Brésil. De son côté, l'ambassadeur Bruggmann (Brésil) observe qu'à Brasilia il y a déjà des ambassadeurs accrédités dans ces pays et que, du point de vue du travail, son ambassade pourrait assumer cette charge.

Au sujet des questions soulevées par l'ambassadeur Ramseyer et l'ambassadeur Dietschi, Mme Krieg rappelle que la DASE est toujours ouverte à autoriser des voyages de services des collaborateurs des chefs de mission. En ce qui concerne les représentants sur place, la DASE prépare actuellement une enquête dont le but est de déterminer dans quelles mesures ces représentants peuvent décharger davantage les ambassades et dans quelle mesure on peut augmenter leurs indemnisations.

L'ambassadeur Hold (Guatemala) observe que les relations entre son pays de résidence et le Bélize sont en voie de se normaliser. A moyenne échéance, on pourrait donc considérer d'attribuer le Bélize au Guatemala. A ce propos l'ambassadeur Ramseyer rappelle que le voyage Mexico-Belmopan prend environ 8 heures, alors que depuis le Guatemala, on peut se rendre au Belize, y rester 5 ou 6 heures et rentrer le jour même. L'ambassadeur Hold est également assez optimiste quant à une future conclusion de la guerre au Salvador. Dans ce cas, il serait souhaitable (ambassadeur Hold et Mme Krieg) d'ouvrir à nouveau notre ambassade dans ce pays. Ceci représenterait un signe politique d'encouragement et apporterait en même temps une solution à la question de notre consul honoraire qui, à la longue, n'a plus la possibilité de continuer à s'occuper des 350 Suisses sur place. Le chef de mission à San Salvador pourrait également être accrédité au Belize (plus proche que le Mexique ou le Guatemala).

L'ambassadeur Bucher (Costa Rica) souligne qu'une bonne partie de son travail a trait à la question du Nicaragua et, qu'au stade actuel, son ambassade n'a pas la capacité d'assumer la charge d'autres pays. A son avis, l'ouverture d'une ambassade en République Dominicaine est une bonne solution qui permettra plus d'efficacité et de rationalité. Il évoque également la question de la succession de notre excellent consul honoraire au Nicaragua et suggère qu'il soit remplacé par un fonctionnaire de carrière.

L'ambassadeur Kaiser remarque qu'à Cuba certains collègues des pays du tiers-monde sont accrédités dans plusieurs pays ce qui n'est par contre pas le cas pour les collègues européens. Les liaisons avec certaines îles sont relativement faciles. Notre ambassade à Cuba dispose de l'infrastructure nécessaire permettant d'assumer la représentation de nos intérêts dans d'autres pays. La Jamaïque, liée à Cuba par un vol direct, semble être le pays le plus indiqué.

M. Pallmann (coordinateur de la DDA en Honduras) est très content de l'assistance qu'il reçoit de la part de notre consul honoraire à Managua. Il est opposé à l'idée de charger les bureaux de la DDA de tâches consulaires et pense, tout comme l'ambassadeur Bucher, qu'à la longue il faudra envoyer un fonctionnaire de carrière à Managua.

Pour l'OFAEE (M. Maeder, chef de section des pays d'Amérique latine), les Caraïbes représentent un marché marginal où notre travail se limite, en général, à la question de contentieux (arriérés de paiements) et au

suivi de certaines projets (APPI). Certains pays, notamment Cuba, sont bien "servis" sur place, pour les autres, les visites des représentants de l'ambassade sont rares et on doit dès lors se fonder sur l'aide de nos représentants honoraires. Certains de nos consuls honoraires dans ces pays (comme par ex. à Kingston) sont excellents. L'idée de la DASE d'une meilleure motivation (rémunération) de nos agents locaux est très bonne. On pourrait penser à une rémunération à la carte pour tout ce qui va au-delà de l'engagement minimum, par ex. pour des analyses ou des études de marché. Mais il est bien évident que, certains de nos agents honoraires ne possèdent pas les capacités et la formation nécessaires.

L'ambassadeur Bucher (Costa Rica) exprime le voeu que lorsqu'il y a une décision politique (comme l'ouverture d'une ambassade), celle-ci soit accompagnée de dispositions administratives pertinentes, c'est-à-dire de l'octroi de l'infrastructure nécessaire.

5. EUROPE DE L'EST, INTEGRATION

(Bref exposé sur l'évolution de ces deux dossiers par l'ambassadeur Ducrey, chef du secrétariat politique).

L'ambassadeur Ducrey souligne tout d'abord qu'à l'occasion des débats de la conférence, il a constaté que les avis exprimés par les ambassadeurs suisses en Amérique latine sont parfois différents de ce que l'on pense à la Centrale. En effet, ces débats ont mis en évidence une diminution du sentiment antigringo. Cette évolution favorable est due au changement des personnes à la tête des pays concernés (Bush, Salinas, etc.), à la forte présence hispanique aux Etats-Unis, au fait que l'économie américaine n'est plus triomphante et au désengagement bipolaire (USA-URSS) accompagné d'une disponibilité croissante des Américains.

En ce qui concerne les Pays de l'Est, on peut se laisser guider par l'adage : "Transformez-vous, transformez vos structures et l'Europe vous aidera". Dans la réalité, la situation en Pologne et en Hongrie n'est pas aussi tragique que l'on veut bien nous le faire croire. La Suisse a accordé une avance de 5 millions de francs, dont une partie sera affectée à la distribution de blé dans ces deux pays. Puis, au printemps 1990, le Conseil Fédéral publiera un message qui comportera les bases légales pour un crédit destiné à l'éducation, la formation, l'environnement, l'aide économique et financière, l'aide alimentaire, dont la formation de gens dans la distribution alimentaire.

Jusqu'ici on avait suivi la question de l'intégration européenne avec une tranquille assurance qu'il ne fallait pas trop s'en faire, rassurés par l'idée qu'on pouvait adopter une approche à la carte et à géométrie variable. Mais, aujourd'hui, subitement, ce processus des relations avec la CEE a connu une accélération. La commission des Communautés décline l'idée d'une géométrie variable, elle affirme que nous devons accepter les acquis communautaires tels quels et abandonner le "Mitspracherecht". Nous nous trouverions alors devant un fait accompli.



SCHWEIZERISCHE VERTRETUNG
REPRÉSENTATION SUISSE

in / à MEXICO

aff	RUE JE				a/a
Datum	27.10				27.10
Visa	QUE III				III
EDA	27.10.89				15
Ref.	p.B.75.63.(1).				

D F A E

Div. Pol. II

A l'att. de Monsieur A. Rüegg

Ihr Zeichen
Votre référence

Ihre Nachricht vom
Votre communication du

Unser Zeichen
Notre référence

Datum
Date

003.3 - CI/ALP

23.10.1989

Gegenstand / Objet

Conférence Régionale des Ambassadeurs -
(Mexico, 6 - 9 octobre 1989) - Procès-verbaux

Suite à ma communication du 17 ct, je vous fais tenir ci-joint les
procès-verbaux des discussions des dimanche 8 et lundi 9 octobre 1989.

L'Ambassadeur de Suisse :

Paul A. Ramseyer

(Ramseyer)

*Kopien : ME - BY - KI - CD - RB - CD
Gausi (Gross + Mader)
zur Stellungnahme, 20.10.89*

Löst : 8.11.1989

Annexes ment.